



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Donnée statistique concernant les promotions de l'INSP

Question écrite n° 12224

### Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge M. le ministre de la transformation et de la fonction publiques sur les statistiques concernant les promotions de l'INSP. Par une question écrite publiée le 10 janvier 2023, M. le député a demandé à M. le ministre de la transformation et de la fonction publiques de lui préciser l'origine sociale des élèves de l'INSP. En effet, la précédente ministre avait expliqué que l'ENA ne compte parmi ses élèves que 1 % d'enfants d'ouvriers et que les mesures mises en place, notamment le concours « talents », auraient pour effet d'accroître significativement la diversité sociale de l'INSP. Il souhaiterait donc que soient rendus publics les chiffres des origines sociales (catégories socio-professionnelles des parents) des deux promotions en cours de scolarité à l'INSP. Par ailleurs, M. le député souhaiterait connaître le nombre de places ouvertes dans les classes « talents » pour l'ensemble des concours administratifs en 2021/ 2022, le nombre d'étudiants ayant été inscrits dans ces classes et les résultats qu'ils ont obtenus aux concours administratifs. La réponse de M. le ministre a été publiée en date du 27 juin 2023. Toutefois cette réponse est incomplète. C'est ainsi que la question centrale : « Combien y-a-t-il d'enfants d'ouvriers à l'INSP pour chaque promotion depuis sa création ? » est restée sans réponse alors qu'il s'agit d'une question claire. Il tient donc par la présente à poser une nouvelle fois cette même question et espère avoir enfin une réponse précise.

### Texte de la réponse

Le pourcentage d'élèves ayant un parent ouvrier dans chaque promotion de l'ENA puis de l'INSP depuis sa création est relativement stable : en moyenne 1,9 % sur la période 1947-54 ; 2,8 % sur la période 1963-1969 ; 2,7 % en 1978-1982 ; 5,5 % en 1987-1996 ; 3,5 % en 2008-2012 ; 2,93 % en 2018-2023. Le pourcentage d'ouvriers dans la population active n'ayant cessé de baisser au cours des dernières décennies (40 % en 1954, 33 % en 1982, 21,5 % en 2009, 18,9 % en 2020), la sous-représentation des élèves enfants d'ouvriers par rapport à la population française a toutefois diminué : si l'écart était de 21 % pour la période 1947-1954, il était de 14,6 % en 1963-1969 ; 12,2 % 1978-1982 ; de 5,3 % en 1987-1996 ; de 6,1 % en 2008-2012 ; de 6,8 % en 2018-2023. En ce qui concerne la promotion 2023-2024, le pourcentage d'élèves ayant un père ouvrier est de 4,3 %, ayant un père employé de 3,2 %, ayant une mère ouvrière de 1,0 %, et ayant une mère employée de 13,8 %. Pour les douze lauréats du concours talents de l'INSP en 2021 et en 2022, sur un peu moins de 400 candidats issus de classes "talents" inscrits aux concours "talents", on compte 1 mère ouvrière et 5 parents (2 pères et 3 mères) relevant de la CSP "employés". Parmi les élèves issus des autres concours 2021 et 2022, on compte 5 parents ouvriers (4 pères et 1 mère) et 29 parents employés (6 pères et 23 mères).

### Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Hetzel](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (7<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12224

**Rubrique :** Grandes écoles

**Ministère interrogé** : Transformation et fonction publiques

**Ministère attributaire** : [Premier ministre](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [17 octobre 2023](#), page 9147

**Réponse publiée au JO le** : [23 avril 2024](#), page 3185